

1. Introduction¹

La politique commerciale du Canada a pris une certaine coloration latino-américaine. Si partiel qu'il soit inévitablement, ce changement devrait être permanent. À la faveur de la négociation et de la mise en application de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), Mexico compte tout autant que Londres ou Paris dans nos décisions sur la gestion de nos relations de politique commerciale avec les États-Unis. Au sein du mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le Chili exerce avec plus de constance que la plupart des pays asiatiques des pressions en faveur d'une intégration économique transpacifique plus poussée, en collaboration étroite avec le Canada. Les Latino-Américains partagent généralement les vues des Canadiens sur la gestion de nombreux enjeux de politique commerciale, notamment sur le dossier du commerce et de l'environnement, dont l'importance ne cesse de croître, sur le besoin de nouvelles réformes des pratiques en matière de subventions agricoles, et sur la nécessité de resserrer considérablement les disciplines internationales sur les lois antidumping, voire de condamner purement et simplement de telles pratiques. Face à ces enjeux, notre position se rapproche souvent plus de celle du Mexique, du Chili, de l'Argentine ou de la Colombie que de celle des États-Unis ou de l'Union européenne. Par contre, les pays d'Amérique latine sont beaucoup plus près des pays développés, le Canada compris, que de la plupart des pays asiatiques, quant à l'importance à accorder à la négociation d'un cadre international d'obligations et de droits contraignants en matière d'investissement.

La réforme des politiques économiques latino-américaines, si incomplète et hésitante qu'elle soit dans certains pays, s'est finalement conjuguée à la proximité géographique pour que la diplomatie économique canadienne en faveur d'une véritable intégration hémisphérique ne se ramène plus essentiellement à un simple voeu exprimé à l'occasion de toasts ou à une simple prise de position publique.

D'une part, le Canada demeure nécessairement déterminé à privilégier un système multilatéral de commerce et d'investissement ouvert. Il suffit de voir les ressources qu'investit le gouvernement fédéral pour assurer un bon départ à la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC). Classé parmi les grands États commerçants du monde, le Canada continuera de jouer un rôle de premier plan au sein des grandes instances où sont établies et administrées les politiques, telles l'OMC et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et lors des réunions périodiques quadrilatérales des ministres du Commerce du Canada, de l'Union

¹ L'auteur est le négociateur en chef du Canada dans les pourparlers sur l'accession du Chili à l'ALENA.